

Projet urbain du Plateau de la Sarre

Le « Plateau de la Sarre » est un territoire enclavé d'une dizaine d'hectares, bordé à l'Ouest par le boulevard Gustave Flaubert, à l'Est par la voie ferrée et le puy de Crouel, et au Sud par la rue des Courtiaux et la zone d'activité de la Pardieu.

Cliquez sur l'image pour agrandir



Ce site est pressenti de longue date pour le lancement d'une opération publique d'aménagement qui permettrait de :

- garantir un développement urbain harmonieux, qualitatif et respectueux de l'environnement,
- maîtriser la qualité d'habitat et d'habiter,
- éviter l'urbanisation au coup par coup.

Le Plan local d'urbanisme approuvé en novembre 2016 l'identifie comme un secteur de projet susceptible de répondre aux nouveaux besoins d'habitats qui s'expriment sur la Ville et la Métropole.

Le Conseil municipal du 18 décembre 2018 a engagé la réalisation d'une étude de scénarios d'aménagement et a lancé la concertation préalable à la création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC).

L'étude d'aménagement, menée par le cabinet d'architecture et d'urbanisme Tekhné, a débuté en janvier 2019 par la réalisation d'un diagnostic territorial.

Les principaux objectifs de cette opération sont les suivants :

- urbaniser le site du Plateau de la Sarre en restructurant le tissu urbain en frange ouest du site et en promouvant des typologies de type logements intermédiaires ou individuels groupés en cœur d'ilôt ;
- désenclaver le site du Plateau de la Sarre par un maillage viaire et des cheminements piétons ;
- assurer des continuités de nature et de paysage en préservant le caractère végétal du site.

La création de la ZAC du Plateau de la Sarre sera fera en concertation avec la population alors n'hésitez à vous tenir informé et à donner votre avis sur ce projet.

Donner son avis

- par mail à contact@ville-clermont-ferrand.fr en précisant l'objet « Plateau de la Sarre »
- par courrier à M. le Maire, Hôtel de Ville, 10 rue Philippe Marcombes - BP60, 63033 Clermont Ferrand cedex 1
- via le registre mis à la disposition du public à l'accueil de l'hôtel de Ville.

Actualités

Atelier public de concertation le 18 juin 2019 à 18h30 à la maison de quartier
Fontaine du Bac : présentation des scénarios d'aménagement

Documents joints

Délibération du 18 décembre 2018 pour le lancement de la concertation préalable à la création d'une ZAC

PDF | 206.53 Ko

Synthèse de la réunion publique du 12 mars 2019

PDF | 674.12 Ko